



CALENDRIER BUDGETAIRE DE L'EXERCICE 2021

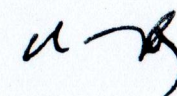
N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS
I.	Janvier – Février 2020	Production et diffusion de la Loi de finances 2020	
		1. Mécanisation et impression de la Loi de finances 2020	- DPSB - SG Budget, Cabinet Budget - Imprimerie
		2. Transposition de la base PREPABUD (volet Dépenses) dans la chaîne de la dépense	- DPSB, CII.
		3. Signature et publication de l'Arrêté portant répartition des crédits de l'exercice 2020	- Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget - DPSB, SG Budget, Cabinet Budget
		4. Vulgarisation de la Loi de finances 2020 et de la Circulaire contenant les instructions relatives à son exécution	- DPSB, DCB, SG Budget, Cabinet Budget.
		5. Élaboration et publication du Budget Citoyen et du Condensé budgétaire 2020	- DPSB, CII, SG Budget, Cabinet Budget.

N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS
II.	Mars 2020	Elaboration d'outils budgétaires de base de 2021 et consolidation budgétaire 2020	
		1) Revue des politiques sectorielles	
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Bilan de l'exécution du budget et de mise en œuvre des politiques publiques en 2019 ; 2. Définition des priorités, évaluation et actualisation des politiques publiques pour les trois prochaines années (2021-2023) ; 3. Identification des risques budgétaires et des économies potentielles susceptibles d'impacter l'exécution du budget 2020 et la projection du CBMT 2021-2023. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères sectoriels, Institutions, Budgets annexes et Comptes spéciaux - Ministères du Budget, Finances et du Plan - PTF.
		2) Travaux techniques de productions d'outils d'encadrement budgétaire de l'exercice 2021	
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Rédaction de la Circulaire contenant les instructions relatives à l'élaboration du Budget 2021 ; 2. Révision de la nomenclature budgétaire (édition 2015) ; 3. Production du draft du CBMT et du CDMT central 2021-2023. 	<ul style="list-style-type: none"> - DPSB, SG Budget, Cabinet Budget
		3) Travaux préliminaires de consolidation budgétaire 2020	
		<ol style="list-style-type: none"> 1. Mission de collecte des données et d'assistance technique en provinces sur l'intégration et la consolidation budgétaires de l'exercice 2020 	<ul style="list-style-type: none"> - DPSB

N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS
		2. Elaboration du projet de loi de consolidation budgétaire de l'exercice 2020	- DPSB, SG Budget, Cabinet Budget
III.	Avril - Mai 2020	Poursuite du processus de consolidation budgétaire 2020, Programmation budgétaire 2021-2023	
		1) Poursuite du processus de consolidation budgétaire 2020	
		1. Validation du projet de loi de consolidation budgétaire de l'exercice 2020 à la Commission ECOFIN du Gouvernement	- Commission ECOFIN du Gouvernement - Secrétariat Général du Gouvernement
		2. Validation du projet de loi de consolidation budgétaire de l'exercice 2020 au Conseil des Ministres	- Conseil des Ministres - Secrétariat Général du Gouvernement
		3. Dépôt du projet de loi de consolidation budgétaire de l'exercice 2020 au Bureau du Président de l'Assemblée Nationale	- Premier Ministre - Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget
		4. Finalisation et impression du projet de loi de consolidation budgétaire 2020	- DPSB - SG Budget - Imprimerie

N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS
		2) Programmation budgétaire 2021-2023	
		1. Mission de collecte des données sur les bases imposables et les régimes d'imposition pour la projection du CBMT 2021-2023	<ul style="list-style-type: none"> - DPSB, SG Budget - Administrations financières, services d'assiette - Cabinet Finances - Cabinet Budget
		2. Elaboration du cadre macroéconomique 2021-2023	- CPCM, SG Plan, DPSB
		3. Elaboration des projections des ressources et des charges propres des provinces des exercices 2021 à 2023 et transmission au Ministère du Budget du Pouvoir central	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères sectoriels provinciaux - Ministères provinciaux en charge du budget - Gouverneurs des provinces
		4. Elaboration, production et transmission aux sectoriels de l'avant-projet du Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) et du Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) central 2021-2023.	<ul style="list-style-type: none"> - DPSB - SG Budget - Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget
		5. Elaboration des CDSMT par les ministères sectoriels et institutions du Pouvoir central, transmission au Ministère du Budget	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères et Institutions - Budgets annexes - Comptes spéciaux

N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS
		6. Consultation pré-budgétaire (Séminaire d'orientation budgétaire) sur le CBMT 2021-2023	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères du Budget, des Finances, du Plan ; - Ministères sectoriels, Institutions ; - PTF, Société civile, FEC, syndicats du secteur public.
		7. Finalisation du CBMT, du CDMT central et des CDSMT 2021-2023	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Budget (DPSB, Cabinet Budget)
		8. Validation du CBMT et CDMT Central par le Conseil des Ministres	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil des Ministres - Secrétariat Général du Gouvernement
		9. Transmission du CBMT au Parlement pour le Débat d'orientation budgétaire (DOB)	<ul style="list-style-type: none"> - Premier Ministre - Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget
		10. Rédaction de la Lettre d'Orientation Budgétaire (LOB) et transmission aux Responsables des institutions, ministères (Pouvoir central, provinces), des Budgets annexes et des Comptes spéciaux	<ul style="list-style-type: none"> - DPSB, SG Budget, Cabinet Budget - Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget - Premier Ministre
		11. Transmission du CBMT final aux provinces	<ul style="list-style-type: none"> - Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget - Premier Ministre



N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS
		12. Finalisation et impression de la Circulaire contenant les instructions relatives à l'élaboration de la loi de finances 2021 et transmission aux sectoriels	<ul style="list-style-type: none"> - DPSB - SG Budget - Cabinet Budget - Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget
IV.	Juin 2020	Finalisation du processus de consolidation budgétaire 2020, élaboration des prévisions budgétaires 2021	
		1) Finalisation du processus de consolidation budgétaire 2020	
		1. Examen du projet de loi de consolidation budgétaire de l'exercice 2020 au Parlement	<ul style="list-style-type: none"> - Assemblée Nationale, Sénat - Gouvernement.
		2. Promulgation de la Loi de consolidation budgétaire de l'exercice 2020	<ul style="list-style-type: none"> - Président de la République
		2) Elaboration des prévisions budgétaires sectorielles de l'exercice 2021	
		1. Elaboration des prévisions des recettes et des dépenses sectorielles 2021 et transmission au Ministère du Budget (DPSB) pour dépouillement avant les Conférences budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères sectoriels et institutions - Administrations financières, Services d'assiette - Budgets annexes, Comptes spéciaux

N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS
		2. Actualisation des projets annuels de performance des secteurs restants (PAP) de l'exercice 2021	<ul style="list-style-type: none"> - DPSB - Ministères sectoriels et institutions
		3. Conférences de programmation des investissements	<ul style="list-style-type: none"> - DPB/Plan, DPSB, SG Plan, Cabinet Plan
		4. Mission d'harmonisation des investissements du Pouvoir central et des Provinces	<ul style="list-style-type: none"> - DPSB, SG Budget, SG Plan, Provinces
V.	Juillet 2020	Conférences budgétaires de l'exercice 2021	
		1. Analyse des prévisions budgétaires des Institutions et Ministères, budgets annexes et comptes spéciaux (recettes et dépenses)	<ul style="list-style-type: none"> - DPSB - Ministères sectoriels et institutions - Administrations financières - Services d'assiette - Budgets annexes - Comptes spéciaux
		2. Concertation avec les partenaires techniques et financiers sur le projet de loi de finances 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget - Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan - Ministre des Finances - Partenaires Techniques et Financiers

N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS
VI.	Août 2020	Arbitrages, finalisation des documents budgétaires et processus de validation du projet de loi de finances 2021	
		1. Arbitrages budgétaires et détermination des grandes lignes de l'avant-projet du budget 2021	<ul style="list-style-type: none"> - DPSB - SG Budget - Cabinet Budget - Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget
		2. Finalisation des documents du projet de loi de finances 2021	<ul style="list-style-type: none"> - DPSB, SG Budget, Cabinet Budget - Personnes ressources (Présidence de la République, Primature, Finances, Plan)
		3. Approbation et arrêt de l'avant-projet de Loi de finances 2021 par la Commission ECOFIN du Gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> - Commission Economique et Financière du Gouvernement
		4. Examen et adoption du projet de loi de finances 2021 au Conseil des Ministres	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil des Ministres - Secrétariat Général du Gouvernement
		5. Communication des enveloppes provisoires des 40% des recettes à caractère national du PLF 2021 aux provinces et ETD	<ul style="list-style-type: none"> - Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget - Gouverneurs de Province

N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS
VII.	Début septembre 2020	Finalisation du projet de loi de finances 2021 et dépôt au Parlement	
		1. Finalisation et impression du projet de loi de finances 2021	<ul style="list-style-type: none"> - DPSB, SG Budget, Cabinet Budget - Imprimerie
		2. Dépôt du Projet de Loi de Finances de l'exercice 2021 au Bureau de l'Assemblée Nationale (au plus tard le 15 septembre 2020)	<ul style="list-style-type: none"> - Premier Ministre - Gouvernement
VIII.	Mi-septembre – novembre 2020	Processus de validation du projet de loi de finances et des projets d'édits budgétaires 2021 par les organes délibérants	
		1) Examen et vote du Projet de Loi de Finances 2021 au Parlement	
		1. Examen et vote du PLF à l'Assemblée Nationale (40 jours)	- Assemblée Nationale
		2. Examen et vote du PLF au Sénat (20 jours)	- Sénat
		3. Paritaire Assemblée Nationale – Sénat (éventuel)	<ul style="list-style-type: none"> - Assemblée Nationale-Sénat - Gouvernement et Experts
		2) Processus de validation des budgets en provinces	
		1. Communication de l'enveloppe votée des 40% des recettes à caractère national de l'exercice 2021 (Pouvoir central vers la Province, Province vers les ETD)	<ul style="list-style-type: none"> - Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget - Gouverneur de Province
		2. Examen et vote des édits budgétaires et décisions budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> - Assemblées provinciales et organes délibérants locaux - Exécutifs provinciaux et locaux

N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS
IX.	Décembre 2020	Promulgation et mécanisation de la Loi de finances 2021	
		1) Promulgation de la Loi de Finances 2021 (avant le 20 décembre 2020)	- Président de la République
		2) Vote des édits et promulgation des édits et décisions budgétaires (avant le 25 décembre 2020)	- Assemblées provinciales et organes délibérants locaux - Exécutifs provinciaux et locaux
		3) Mécanisation, impression et publication de la Loi de Finances 2021 (avant le 31 décembre 2020)	
		1. Mécanisation et impression de la Loi de finances 2020, transposition des crédits dans la chaîne de la dépense	- DPSB, CII - SG Budget, Cabinet Budget - Imprimerie
		2. Signature de l'Arrêté portant répartition des crédits de la Loi de finances de l'exercice 2021 et transmission aux sectoriels	- Ministre du Budget / Pouvoir Central
		3. Elaboration de la Circulaire contenant les instructions relatives à l'exécution de la Loi de finances 2021	- DCB - SG Budget - Cabinet Budget

Fait à Kinshasa, le 24 FEV 2020

~~Me Jean Baudouin MAYO MAMBEKE~~